



Shayma (6 ans) joue avec son frère Hussein né 15 jours plus tôt, dans l'entrepôt que sa famille loue à Bab al-Tabbaneh à Tripoli, Liban, 15 mai 2014. L'entrepôt a récemment été relié au réseau de distribution d'eau dans le cadre d'une campagne financée par Oxfam pour rénover les systèmes d'assainissement dans ce quartier défavorisé. Photo : Sam Tarling/Oxfam

UN ACCORD PLUS ÉQUITABLE POUR LA POPULATION SYRIENNE

L'heure est à l'engagement international pour mettre fin à la crise en Syrie et dans la région

Le nombre de personnes tuées, déplacées ou ayant désespérément besoin d'aide suite au conflit en Syrie ne cesse d'augmenter. Le bilan humain est effroyable : 190 000 personnes ont été tuées et 6,5 millions déplacées en Syrie. Et avec 3 millions de réfugiés, il s'agit désormais de l'une des plus importantes crises de réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La crise menace dangereusement la sécurité et la stabilité des pays voisins, comme en Irak.

L'ampleur de cette crise appelle des engagements spécifiques plus forts de la part des membres de la communauté internationale pour atténuer les souffrances. Ils doivent financer intégralement l'aide, proposer aux réfugiés des solutions de réinstallation et mettre fin aux transferts d'armes et de munitions.

Le présent document revient sur les lourdes lacunes de la communauté internationale dans chacun de ces domaines.

1. INTRODUCTION

Alors que l'attention du monde est accaparée par les crises à Gaza, en Ukraine et ailleurs, la crise humanitaire en Syrie continue de s'aggraver au-delà de tout ce que l'on aurait pu envisager au moment des manifestations il y a trois ans. Le bilan humain est effroyable : 190 000 personnes ont été tuées et 6,5 millions déplacées à l'intérieur du pays. Et le conflit ne semble pas parti pour se calmer. Il y a trois millions de réfugiés syriens recensés dans les pays limitrophes, auxquels s'ajoute un nombre inconnu de réfugiés non recensés. Le ministre jordanien de la Planification a souligné que l'accueil des réfugiés syriens en Jordanie reviendrait pour les États-Unis à absorber la totalité de la population canadienne¹.

Ces chiffres sont très loin d'exprimer tout le traumatisme et toute l'horreur du conflit. Ils ne reflètent pas les histoires de millions d'hommes, de femmes et d'enfants contraints de fuir leur foyer ou leur pays, ni leurs peurs actuelles, leurs espoirs et leurs aspirations pour l'avenir. Des histoires comme celles d'Iyad et Nawal et leur famille, qui ont fui la Syrie après que deux de leurs enfants, Farah et Imad, ont été blessés par une bombe à sous-munitions. Toute la famille a fui la Syrie alors que Farah et Imad avaient encore des éclats d'obus fichés dans les jambes. Lorsque le personnel d'Oxfam les a rencontrés, tous dormaient dans la rue, sans nourriture ni eau potable, dans le nord du Liban². Ils portaient des vêtements mouillés et n'avaient pas d'argent pour acheter des couches pour leur dernier-né. C'est la dure réalité des conditions de vie d'un réfugié parmi des millions d'autres réfugiés, une réalité que la communauté internationale doit regarder en face.

Les prédictions de déstabilisation de la région par le conflit sont en train de se réaliser. Le conflit en Syrie est maintenant étroitement lié à la crise survenant en Irak, avec ses statistiques difficiles à appréhender et d'indicibles tragédies humaines.

Le présent document explique pourquoi l'ampleur de cette crise appelle des engagements spécifiques, et parfois beaucoup plus forts, de la part de la communauté internationale pour venir en aide aux personnes touchées. Pour mobiliser la communauté internationale à répondre de manière efficace aux situations de ce type, l'une des difficultés est d'encourager chaque pays à contribuer de manière équitable, qu'il s'agisse d'une aide financière, d'un soutien aux réfugiés ou d'autres mesures. Oxfam a développé trois indicateurs clés pour déterminer le niveau d'engagement requis de chaque pays riche afin d'atténuer de manière équitable la souffrance des personnes touchées par la crise en Syrie :

- Le niveau de financement que chaque pays met à disposition pour la réponse humanitaire par rapport à son poids économique (d'après le revenu national brut) ;
- Le nombre de réfugiés syriens que chaque pays a aidé à mettre en sécurité par le biais d'offres de réinstallation ou d'autres formes de protection humanitaire, là aussi en rapport avec l'économie du pays³ ;
- L'engagement de chaque pays à prendre des mesures pratiques pour mettre fin aux violations des droits humains et du droit humanitaire international en cessant tout transfert d'armes et de munitions. En plus de reconvoquer des pourparlers visant à mettre fin à la crise (après l'échec à Genève cette année), la cessation des transferts d'armes serait pour les membres de la communauté internationale un moyen de

manifester leur engagement en faveur d'une solution politique, plutôt que militaire, à la crise.

Les principaux responsables pour garantir le respect des droits du peuple syrien sont l'État syrien et les groupes armés qui s'affrontent dans le pays. Néanmoins, la communauté internationale a un rôle vital à jouer. Il lui incombe d'aider et de protéger les personnes touchées par cette crise. Le présent document révèle les lourdes lacunes de la communauté internationale, qui ne répond même pas aux exigences minimales. La communauté internationale dans son ensemble est loin d'avoir apporté une aide suffisante, elle a laissé aux pays limitrophes la charge d'un nombre croissant de réfugiés, et n'est pas parvenue à s'unir pour mettre fin aux transferts d'armes et de munitions vers la Syrie.

Oxfam fournit une aide à l'intérieur de la Syrie, où elle fournit de l'eau potable à plus d'un million de personnes. L'organisation intervient également en Jordanie et au Liban voisins en aidant des centaines de milliers de réfugiés qui ont fui le conflit⁴.

2. UN MANQUE DE FINANCEMENT À COMBLER D'URGENCE

Les Nations unies ont lancé le plus grand appel humanitaire de leur histoire pour la Syrie. Mais, alors que nous avons largement dépassé le milieu de l'année, cet appel n'est encore financé qu'à hauteur de 40 %. Une honte. D'autres agences telles que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ont lancé leurs propres appels, de même que les États jordaniens et libanais. Cumulés, ces appels atteignent un total de 7,7 milliards de dollars⁵.

Par manque de fonds, les agences humanitaires ont déjà dû réviser leurs programmes à la baisse et limiter leur aide aux personnes les plus dans le besoin. En octobre 2013, le Programme alimentaire mondial (PAM) au Liban a dû réduire de 30 % le nombre de bénéficiaires de son programme d'aide alimentaire⁶. En Jordanie, Oxfam a dû interrompre ses programmes monétaires à destination des réfugiés dans les communautés hôtes. Les impacts négatifs de ces réductions de l'aide sont exacerbés par le fait que les économies et les actifs des réfugiés sont déjà au bord de l'épuisement⁷. Au final, la situation risque d'empirer pour des milliers, voire des millions de personnes. Dalya, une réfugiée de Homs vivant à Tripoli avec ses quatre enfants, a déclaré à Oxfam : « Je suis parfois incapable de payer le loyer. Le mois dernier, pour m'en acquitter, j'ai dû vendre mes médicaments contre l'asthme ».

Face à l'épuisement de leurs économies et à la réduction de l'aide, les réfugiés seront de plus en plus contraints de recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs et dangereux, comme le travail des enfants, la prostitution de survie, le mariage précoce, le fait de sauter des repas et la mendicité⁸.

« Le niveau de financement actuel [...] ne nous permet pas d'atteindre l'objectif de 172 000 enfants scolarisés l'an prochain ou de lancer une indispensable campagne de vaccination auprès de tous les enfants de moins de 5 ans. »

Ninette Kelly, représentante de l'UNHCR au Liban, 3 juillet 2014

POUR UNE CONTRIBUTION ÉQUITABLE

Afin de prévenir ces répercussions négatives, les États doivent s'impliquer fortement et apporter une aide humanitaire à la hauteur des besoins. Les appels des Nations unies, du CICR et des États hôtes s'adressent à tous les membres de la communauté internationale et sont non normatifs. Oxfam a donc calculé la contribution équitable de chaque pays en fonction de son poids économique⁹.

L'analyse inclut des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et des pays à hauts revenus hors CAD¹⁰. La part équitable de chaque pays est calculée en pourcentage des besoins totaux¹¹ d'après la part de chaque pays dans le revenu national brut (RNB) combiné global. Les contributions de chaque pays incluent à la fois les financements bilatéraux et multilatéraux attribués (du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies et des États membres de l'UE au bureau ECHO, le département d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne).

Tableau 1 : Financement : récapitulatif des conclusions de l'analyse des contributions équitables au 1^{er} septembre 2014¹²

Analyse des contributions équitables 2014			
Pays	Contributions 2014 en millions de dollars (y compris les parts CERF ¹³ et ECHO ¹⁴ attribuées)	Contributions équitables Millions de dollars	Pourcentage de la contribution équitable financé
Australie	29,2	109,6	27 %
Autriche	10,8	41,6	26 %
Belgique	17,6	50	35 %
Canada	149,3	165,5	90 %
République tchèque	6,5	29	22 %
Danemark	43,9	27	163 %
Finlande	18	23,3	77 %
France	87,8	269,2	33 %
Allemagne	250,6	382,6	66 %
Grèce	8,9	32	28 %
Islande	0	1,2	0 %
Irlande	17	18,4	92 %
Italie	66,5	223,3	30 %
Japon	132,9	516,5	26 %
Corée, République de	2,1	172,8	1 %
Koweït	300	29,9	1 003 %
Luxembourg	6,2	3,9	158 %
Pays-Bas	55,8	81,5	68 %
Nouvelle-Zélande	5,1	14,7	34 %
Norvège	79,4	37,5	212 %
Pologne	11,9	91	13 %
Portugal	10,6	29,1	36 %
Qatar	60	32,2	186 %
Russie	4	677,2	1 %
Arabie saoudite	172	175,7	98 %
Slovaquie	2	14,9	13 %
Espagne	45,2	166,4	27 %
Suède	43,7	46,9	93 %
Suisse	23,7	50,2	47 %
Émirats arabes unis	94,2	77,9	121 %
Royaume-Uni	365,8	260,1	141 %
États-Unis	1 070,3	1 772,4	60 %
TOTAL	3 191	7 332¹⁵	43,6 %

Légende

>90 % de la contribution équitable

50–90 % de la contribution équitable

<50 % de la contribution équitable

N.B. : Les données sont issues de sources disponibles publiquement, dont le système EDRIS et le Service FTS, et ont été vérifiées dans la mesure du possible auprès de représentants des États. L'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Belgique, les Émirats arabes unis, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume-Uni et la Russie ont tous fourni des données supplémentaires.

L'analyse Oxfam de la contribution équitable démontre que sur 26 bailleurs de fonds CAD, seuls onze ont atteint 50 % de leur contribution équitable pour la Syrie jusqu'à présent en 2014. Certains pays comme l'Italie, le Japon et la France n'ont même pas atteint 35 % de leur contribution équitable¹⁶.

Heureusement, ce sous-financement a été partiellement mitigé par des dons généreux d'une poignée d'États. Le Royaume-Uni, le Luxembourg, la Norvège et le Danemark, aux côtés de bailleurs de fonds du Golfe tels que le Qatar, les Émirats arabes unis (ÉAU) et le Koweït, ainsi que quelques autres, ont chacun fourni 30 % de plus que leur contribution équitable pour l'intervention humanitaire.

On observe en outre une augmentation de la transparence concernant le financement de l'intervention depuis septembre 2013, lorsqu'Oxfam a mené sa première analyse sur la crise. Des États tels que le Qatar ont acheminé pour la première fois leurs contributions par le biais du Service de suivi financier des Nations unies. Cette transparence accrue permettra une meilleure identification des lacunes et donnera une meilleure idée de l'ampleur des contributions des différents pays, soulignant ainsi de manière éloquente les carences considérables.

Limites de l'évaluation exclusive des contributions au financement

La garantie d'un financement suffisant n'est pas le seul facteur de l'aide humanitaire à prendre en compte face à la crise en Syrie. Il faut aussi s'assurer que les personnes dans le besoin peuvent bénéficier de l'aide fournie par les agences humanitaires et les États. Une intervention humanitaire totalement financée n'aidera pas nécessairement les 241 000 Syriens vivant en état de siège à accéder à de la nourriture, des médicaments et d'autres articles essentiels dont les privent délibérément l'État ou les groupes d'opposition, ni les 4,7 millions de personnes vivant dans des zones difficiles d'accès du fait de l'insécurité omniprésente.

Le Conseil de sécurité de l'ONU vient d'adopter deux résolutions, négociées et adoptées avec un appui remarquable de l'Australie, de la Jordanie et du Luxembourg, des membres non permanents, exigeant une amélioration de l'accès humanitaire. L'État syrien et les groupes armés doivent veiller à les faire respecter afin que les civils syriens puissent accéder à l'aide dont ils ont tant besoin.

Si l'analyse du présent document porte en premier lieu sur les opérations humanitaires¹⁷, les États et les communautés (souvent) pauvres qui accueillent des réfugiés doivent également apporter leur soutien à plus long terme dans un contexte d'accroissement démographique et de pressions croissantes sur les ressources et les services dans les pays hôtes. Au Liban, la crise a précipité 170 000 personnes dans la pauvreté, et le taux de chômage a doublé pour atteindre 20 %¹⁸. De leur côté, les États hôtes doivent offrir aux réfugiés des options appropriées leur permettant d'être autonomes, de se prendre en charge eux-mêmes et leur famille et de contribuer à l'économie de leurs hôtes.

En d'autres termes, l'analyse statistique est un indicateur du minimum absolu que les États doivent financer. À ce jour, la communauté internationale ne s'est engagée à financer que 43,6 % de ce minimum absolu.

Encadré 1 : Contributions des pays voisins

Les dépenses consacrées à l'aide aux réfugiés par rapport au RNB de chaque pays ont été mesurées selon la même méthodologie pour comparer la générosité des États voisins à celle des bailleurs de fonds riches.

La Jordanie a dépensé 522 millions de dollars en 2014. Si elle était considérée comme un bailleur classique, cela signifierait que la Jordanie a déjà dépensé 7 468 % de sa contribution équitable.

Aucune information n'est disponible pour la Turquie sur 2014, mais l'État turc s'est engagé à maintenir le même niveau de financement que l'an passé¹⁹. Si cet engagement est honoré, la Turquie aura dépensé 803 % de sa contribution équitable d'ici fin 2014. La Banque mondiale estime que les dépenses du Liban ont augmenté de 1,1 milliard de dollars suite à la crise, ce qui équivaldrait à 9 477%²⁰.

3. EN FAIRE PLUS : LE DEVOIR DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE FACE A L'AMPLEUR DE LA CRISE DES REFUGIES

La grande majorité des réfugiés avec lesquels Oxfam travaille souhaitent retourner en Syrie une fois la paix restaurée. La triste réalité, c'est qu'il va se passer du temps avant qu'un tel retour soit possible. Trois millions de réfugiés syriens sont enregistrés dans les pays voisins, ce qui en fait l'une des plus importantes crises de réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Et la crise devrait encore s'intensifier : les Nations unies estiment en effet que le nombre de réfugiés enregistrés dans les pays voisins devrait atteindre 3,59 millions d'ici fin 2014²¹.

Les pays voisins ont fait preuve d'une générosité extraordinaire pour accueillir ces réfugiés. Mais cette générosité atteint son point de rupture et ce sont les réfugiés et les communautés pauvres des pays hôtes qui en paient le prix. Certaines évolutions sont préoccupantes, notamment la fermeture des frontières des pays limitrophes de la Syrie. Les réfugiés palestiniens de Syrie ne peuvent pas entrer en Jordanie et font l'objet de restrictions croissantes pour entrer au Liban. Certains réfugiés palestiniens de Syrie ont même été renvoyés de force en Syrie.

L'ampleur de la crise des réfugiés ébranle sérieusement la stabilité dans les pays voisins. C'est notamment le cas au Liban, le plus petit pays limitrophe de la Syrie, dont l'économie fragile et le contexte politique instable sont étroitement liés à ceux de son voisin. Malgré une population de moins de 4,5 millions d'habitants avant le conflit, le Liban accueille 38 % des personnes qui quittent la Syrie, soit plus de 1,1 million de réfugiés.

« Il faut prendre ses responsabilités vis-à-vis des réfugiés, ceux qui ont tout perdu. Ils ne peuvent pas être installés dans un no man's land, et encore moins renvoyés en Syrie... Le Liban ne peut pas supporter seul ce fardeau. Nous devons convaincre les partenaires européens d'accepter un plus grand nombre de réfugiés. »

Frank-Walter Steinmeier, ministre allemand des Affaires étrangères, lors d'un discours au Liban, 31 mai 2014.

Encadré 2 : Réfugiés palestiniens : récit d'une errance perpétuelle²²

Ibrahim (43 ans), sa femme Afaf (37 ans) et leur fils Abd (14 ans) vivent dans le camp de réfugiés palestiniens de Burj Barajneh à Beyrouth depuis qu'ils ont quitté la Syrie il y a près de deux ans.

Ibrahim vient d'une longue lignée de Palestiniens déplacés. Sa famille est originaire de Naplouse, et ses parents ont trouvé refuge en Syrie après la création d'Israël. « Je suis né à Yarmouk. C'est là chez moi. »

Yarmouk, décrite comme un camp palestinien à Damas, est progressivement devenue une ville à part entière. Aujourd'hui assiégée, bon nombre de ses rues sont réduites à un amas de décombres et la grande majorité de la population a fui.

« Chez moi, je vivais comme un roi. Ici, au Liban, on a du mal à survivre sans source de revenus, ni espoir », ajoute Ibrahim. Au Liban, les réfugiés palestiniens de Syrie ne peuvent pas travailler, ont un accès limité aux soins de santé en dehors des camps existants et dépendent de l'aide pour survivre.

En proie au désespoir, la famille a envoyé une demande d'asile à l'État australien. « On nous a dit qu'il n'y avait pas d'ambassade ici. Nous avons donc envoyé nos formulaires par courrier, ça nous a coûté 8 000 livres libanaises » (soit 5 dollars), explique Afaf. Depuis, elle attend et se demande pourquoi l'Australie n'a pas encore répondu.

« Si les choses n'évoluent pas bientôt, J'enverrai Abd par bateau chez sa tante au Danemark », insiste Ibrahim alors qu'il n'a pas les moyens de payer un passeur et que sa femme n'acceptera jamais de se séparer de son unique enfant. « Je retournerai à Yarmouk, et si ma maison a été détruite, je la reconstruirai de mes propres mains ».

LES PAYS RICHES DOIVENT S'IMPLIQUER DAVANTAGE

Les pays riches et développés, en particulier ceux qui ont signé la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et qui épousent ses principes, doivent en faire plus pour offrir aux réfugiés une protection internationale par un pays tiers. Si la solidarité et le soutien aux réfugiés syriens incombent à tous les États, Oxfam appelle plus particulièrement les pays riches²³ à s'engager à offrir entre eux et d'ici fin 2015 une protection internationale à ne serait-ce que 5 % de la population totale estimée de réfugiés syriens. Tout est bien sûr une question de jugement, sans fondement scientifique. Ainsi, quelque 179 500 réfugiés se verraient proposer une réinstallation ou d'autres types de protection d'ici fin 2015. Il est clairement à la portée de ces pays de proposer des solutions de réinstallation ou d'autres formes de protection à ce nombre de réfugiés syriens. Mais à ce jour, les pays riches se sont uniquement engagés à offrir un refuge sûr à 37 432 des 3 millions de réfugiés dans les pays voisins.

Pour commencer, les pays riches doivent proposer de nouvelles perspectives aux réfugiés les plus vulnérables et qui luttent pour leur survie dans les camps avec des moyens de subsistance limités. Ce faisant, ils vont également alléger la pression sur les communautés pauvres des pays voisins qui accueillent ces réfugiés. Ils doivent en outre soutenir impérativement les pays hôtes où les ressources et les services, la planification économique et la sécurité sont de véritables préoccupations. Certes, un programme modeste pourrait sans doute bénéficier aux personnes ciblées, mais un engagement plus fort est indispensable face à l'ampleur de la crise et pour apporter plus qu'une aide symbolique aux pays voisins. Offrir une protection à 5 % de la population estimée de réfugiés (soit une part infime du total) aura un impact considérable sur le terrain. Combinée à une aide entièrement financée, elle contribuera à alléger la pression sur les communautés et les États hôtes dans la région.

D'après une recherche Oxfam, les pays riches et développés se sont engagés à accueillir seulement 1 % des réfugiés syriens enregistrés dans les pays voisins, soit seulement un cinquième des 5 % recommandés par Oxfam²⁴.

Tableau 2 : Réfugiés : récapitulatif des conclusions de l'analyse des contributions équitables au 1^{er} septembre 2014

Pays	Engagements : 25 nombre de réfugiés accueillis d'ici fin 2015	Contributions équitables	% de la contribution équitable à l'accueil
Australie	4064	3 937,7	103 %
Autriche	1 500	1 495,5	100 %
Belgique	150	1 780,2	8 %
Canada	200	5 950,0	3 %
République tchèque	0	1 042,5	0 %
Danemark	140	970,3	14 %
Finlande	500	838,0	60 %
France	500	9 674,8	5 %
Allemagne	26400	13 752,5	192 %
Grèce	0	1 150,7	0 %
Islande	0	44,1	0 %
Irlande	345	661,6	52 %
Italie	0	8 026,9	0 %
Japon	0	18 563,8	0 %
Corée, République de	0	6 210,7	0 %
Luxembourg	60	140,3	43 %
Pays-Bas	250	2 930,9	9 %
Nouvelle-Zélande	100	529,2	19 %
Norvège	1 000	1 347,2	74 %
Pologne	0	3 271,7	0 %
Portugal	23	1 046,5	2 %
Russie	0	13 074,9	0 %
Slovaquie	0	537,3	0 %
Espagne	0	5 982,1	0 %
Suède	1 200	1 684,0	71 %
Suisse	500	1 804,3	28 %
Royaume-Uni	500	9 350,1	5 %
États-Unis	0	63 702,3	0%
TOTAL	37 432	179 500	

Légende

>90 % de la contribution équitable
50–90 % de la contribution équitable
<50 % de la contribution équitable

N.B. : les États-Unis n'ont pas indiqué de plafond concernant le nombre de Syriens que le pays comptait accepter dans le cadre de son programme de réinstallation, mais n'ont communiqué aucun engagement à ce jour. Les États-Unis sont le principal pays de réinstallation au monde, avec un plafond annuel fixé à quelque 70 000 réfugiés ces dernières années.

Le Royaume-Uni a indiqué vouloir inclure « plusieurs centaines » de réfugiés dans le cadre d'un programme d'éligibilité humanitaire, qu'Oxfam a interprété comme 500 réfugiés dans son tableau.

Pour atteindre les 5 % prônés par Oxfam, les États doivent rehausser leur quota de réfugiés syriens et envisager des programmes spécifiques d'éligibilité humanitaire. Par ailleurs, la réinstallation des Syriens ne doit pas se faire aux dépens des Somaliens, des Afghans, des Irakiens, des Congolais ou de réfugiés d'autres pays²⁶.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Australie sont les seuls pays riches du groupe de pays étudiés à s'être engagé au-delà de leur contribution équitable. L'Allemagne s'est engagée à accueillir 26 400 réfugiés syriens. Il s'agit là d'un exemple à suivre pour tous les autres pays. Dix pays étudiés n'ont pris aucun engagement.

Encadré 3 : Demande d'asile : un droit, et non un privilège

Les personnes ont le droit de fuir leur pays pour se réfugier à l'étranger, et les États sont tenus d'autoriser ces personnes à demander l'asile dans leur pays sans distinction de race, religion, sexe ou nationalité. Comme les États ont des obligations particulières concernant le traitement des demandes d'asile et l'octroi des droits aux réfugiés conformément au droit international, le nombre de demandeurs d'asile et les politiques en la matière sortent du cadre de la présente note d'information.

La hausse du nombre de Syriens cherchant à demander l'asile en dehors des pays limitrophes à la Syrie s'accompagne d'un plus grand nombre signalé de passages risqués de réfugiés par voie maritime, et d'une multiplication des arrestations et des mauvais traitements à l'encontre des demandeurs d'asile à leur arrivée²⁷. Cette situation est vouée à s'aggraver si les circonstances n'évoluent pas favorablement et à mesure que les réfugiés cèdent à des actes de plus en plus désespérés.

Des engagements à l'action

Les États-Unis n'ont pas défini de plafond concernant le nombre de réfugiés syriens que le pays accepterait dans le cadre d'un programme de réinstallation, mais entre avril 2011 et le 31 juillet 2014, seulement 145 Syriens avaient été relogés dans le pays. En effet, après trois années de conflit, seulement 5 000 réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers dans le cadre de programmes d'éligibilité humanitaire ou de réinstallation mis en place par le bureau du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)²⁸. Une nette augmentation des engagements des pays développés doit s'accompagner de mécanismes permettant d'appliquer ces programmes de façon responsable, entre autres en soutenant efficacement l'UNHCR, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'autres agences des Nations unies, et en collaborant étroitement avec les pays voisins.

Surtout, ceux qui se réinstallent dans un pays tiers doivent bénéficier du soutien total de l'État hôte et des protections en vertu des lois en vigueur. Par ailleurs, la sélection des réfugiés pour les programmes de réinstallation et d'éligibilité humanitaire doit se baser sur la vulnérabilité, et non sur d'autres critères comme le niveau d'éducation, la santé ou le statut de VIH. Certains États ont associé des critères relatifs à l'origine ethnique et la religion à leurs programmes d'éligibilité, comme l'Autriche qui a pris des engagements généreux, mais a précisé qu'une part des réfugiés devait être des chrétiens syriens²⁹.

En plus d'accueillir un nombre équitable de réfugiés parmi les plus vulnérables, les États doivent également trouver des moyens innovants pour aider les réfugiés syriens à obtenir un droit de résidence par d'autres biais, comme proposer aux étudiants syriens des visas pour étudier dans leur pays, à l'instar de ce qu'a fait le Portugal pour 42 étudiants. La Suisse (3 750), la Suède (2 837) et l'Arabie saoudite ont accueilli plusieurs milliers de réfugiés par l'intermédiaire de politiques de regroupement familial. L'Irlande traite également des demandes de regroupement familial envoyée par le biais d'un programme spécialisé.

Une autre option consiste à étendre les visas de travail aux réfugiés, à condition qu'ils bénéficient de protections et d'un soutien adéquats à leur arrivée. De nombreux réfugiés syriens sont instruits, compétents et ont beaucoup à apporter aux pays hôtes, même si les réfugiés ne doivent pas être traités comme une ressource pour les pays hôtes susceptibles de profiter de l'afflux d'immigrants qualifiés.

Encadré 4 : « Une bombe a rasé notre toute nouvelle maison »³⁰

« Nous avons marché pendant plus d'une heure de nuit pour atteindre la frontière jordanienne. Je serrais mon fils de deux mois fort contre moi, mon cœur battait à tout rompre. À la frontière, j'avais perdu de vue mon mari et mes quatre filles. J'ai entendu des coups de feu derrière moi. J'ai cru que je les avais perdus. Ça a été les minutes les plus terrifiantes de ma vie ».

Assise sur un matelas, Ghossoun (38 ans), enseignante, se remémore le moment où sa famille a fui la Syrie pour la Jordanie où elle a trouvé refuge voilà un an et demi. Elle a 6 enfants âgés de quatre mois à 12 ans.

Son mari Samer (39 ans), agronome, se souvient de la façon dont la sécurité s'est détériorée à Daraa, dans le sud-ouest de la Syrie, et du moment début 2013 où le pilonnage a rendu toute vie sur place intenable. « Nous sommes partis sous une pluie torrentielle ».

Progressant vers la Jordanie de villages en villages, sans attirer l'attention des soldats, ils ont dû abandonner leurs effets en chemin. Lorsqu'ils sont finalement parvenus à Amman, ils ont loué un deux-pièces délabré pour 150 dinars jordaniens par mois (soit 210 dollars) et survivent grâce aux petits boulots que Samer décroche de temps à autre en plus de l'aide humanitaire.

Le frère de Ghossoun a pris la décision difficile de payer un passeur 3 000 dinars jordaniens (soit plus de 4 000 dollars) pour se rendre en Suède après un dangereux périple via l'Algérie et la Libye. De là, il a traversé la Méditerranée sur une petite embarcation à destination de l'Italie. « Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas entreprendre un voyage aussi périlleux. Où trouverions-nous cet argent ? », conclut Ghossoun en berçant Rita, sa petite fille de quatre mois.

4 SANS ARMES, PLUS D'ATROCITES

Il est indispensable de juguler l'afflux d'armes se déversant dans le pays. Il est irresponsable que des puissances et des groupes étrangers continuent de soutenir militairement les belligérants en Syrie, qui se rendent coupables d'atrocités et de violations flagrantes des principes internationaux des droits de l'homme et du droit international³¹.

Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations unies, 20 juin 2014

Les Kalachnikovs, les bombes et les missiles, ainsi que les violations systématiques du droit humanitaire, entretiennent la catastrophe humanitaire de grande ampleur qui sévit encore en Syrie. Des armes parviennent encore aux mains de belligérants connus pour commettre de telles violations, et le risque de détournement est très élevé. Les États ont l'obligation de s'assurer que les armes et les munitions qu'ils fournissent ne sont pas utilisées pour commettre des violations du droit humanitaire international et des droits humains, conformément aux principes du Traité sur le Commerce des Armes récemment adopté³². Le fait de priver d'armes et de munitions les belligérants connus pour commettre de telles violations est l'une des manières les plus claires pour les soutenir des deux camps d'affirmer leur refus de toute conduite condamnable.

Certains États affirment que les transferts d'armes et de munitions peuvent « aplanir les disparités », créer des réalités plus « favorables » sur le champ de bataille ou contribuer à une victoire décisive. Mais en vérité, le fait de poursuivre l'approvisionnement en armes, pièces détachées et munitions sape les perspectives d'une solution politique à la crise en encourageant les deux camps à s'accrocher à l'espoir d'une victoire militaire. Au cours de la semaine de pourparlers de paix de Genève II, début 2014, l'État russe a transféré une cargaison d'armes aux autorités syriennes, sapant ainsi ses propres efforts diplomatiques visant à persuader les belligérants à s'entendre autour d'un processus de résolution de la crise³³. Une cessation totale des transferts d'armes enverrait aux belligérants un message on ne peut plus clair qu'une solution politique doit être recherchée activement.

Une poignée d'États de la région, ainsi que certains membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, fournissent des armes aux belligérants en Syrie, et plusieurs autres pays ont des politiques ambiguës à cet égard. Certains de ceux contribuant le moins en matière d'aide, comme la Russie, sont aussi ceux qui fournissent le plus de matériel militaire. Les pays du Golfe font preuve de divers niveaux d'engagement en termes d'intervention humanitaire, mais sont tous de grands financeurs des transferts d'armes et de munitions à l'opposition, en coordination notamment avec les États-Unis³⁴.

« Lors des premières manifestations, les soldats ont utilisé des grenades paralysantes. Ils sont ensuite passés aux Kalachnikovs et aux balles réelles, jusqu'à ce qu'ils finissent par utiliser un tank T52 contre la foule de civils sans armes. À ce stade, nous avons cessé d'organiser des funérailles individuelles et nous enterrions nos proches et nos amis dans des fosses communes. »

Amjad, 27 ans, de Daraa

Tableau 3 : Politiques et pratiques en matière d'armes pour la Syrie, au 1^{er} septembre 2014

Politique/pratique en matière d'armes pour la Syrie		
Australie		Considère que les transferts vers la Syrie seraient illégaux au regard de la loi australienne
Autriche		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Belgique		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Brésil		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Canada		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Chine		Fournisseur historique de l'État syrien en armes et en munitions. Des armes chinoises sont parvenues aux groupes d'opposition via le Soudan, mais n'ont pas été fournies directement par la Chine.
République tchèque		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Danemark		Même en l'absence de transfert d'armes à l'heure actuelle, les déclarations de représentants de l'État témoignent d'une « ouverture » en ce sens
Finlande		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
France		La France a transféré des armes et des munitions à l'Armée syrienne libre
Allemagne		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Grèce		La politique de la Grèce est floue, même si les autorités grecques ont saisi des armes à destination de la Syrie
Islande		Pas de politique claire
Inde		Pas de déclaration de politique claire sur les transferts. Des communiqués de presse officiels indiquent une opposition à la militarisation
Iran		Selon plusieurs rapports, l'Iran a apporté un soutien militaire constant et significatif à l'État syrien
Irlande		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Italie		A soutenu la levée de l'embargo de l'UE sur les armes
Japon		Pas de déclaration claire, mais jusqu'à début 2014, le Japon s'était lui-même imposé une interdiction des exportations d'armes de tous types
Jordanie		Pas de politique claire ; des transferts par le biais du territoire sont signalés
Corée, République de		Pas de politique claire, mais en 2011, le pays a saisi un chargement de pièces de missiles en provenance de Corée du Nord et à destination de l'État syrien
Koweït		Position ambivalente sur l'armement des groupes d'opposition syriens ; n'a pas suffisamment restreint l'envoi de fonds par ses citoyens pour l'achat d'armes et de munitions
Liban		Pas de politique claire
Luxembourg		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Pays-Bas		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Nouvelle-Zélande		Tous les transferts sont soumis à des contrôles stricts, conformément au nouveau Traité sur le Commerce des Armes
Norvège		La Norvège n'a pas clairement pris position sur l'armement des rebelles syriens, même si le pays souligne la nécessité de protéger les civils, y compris vis-à-vis des armes explosives, et affirme son soutien au désarmement chimique
Pologne		Était fortement opposée à la levée de l'embargo de l'UE sur les armes
Portugal		A soutenu le Royaume-Uni et la France pour la levée de l'embargo de l'UE sur les armes
Qatar		Plusieurs sources indiquent que le pays a fourni des armes et des munitions aux groupes d'opposition
Russie		Important fournisseur de l'État syrien en armes et en munitions
Arabie saoudite		Plusieurs sources indiquent que le pays a fourni des armes et des munitions aux groupes d'opposition ; politique déclarée d'approvisionnement de l'Armée syrienne libre en armes
Slovaquie		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Afrique du Sud		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Espagne		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Suède		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Suisse		S'oppose à tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie
Turquie		Transferts par le biais du territoire turc et allégations de soutien aux groupes d'opposition
Émirats arabes unis		Les ÉAU n'ont pas de politique claire, mais ont coopéré avec l'enquête Suisse lorsque des grenades suisses exportées aux ÉAU ont été filmées avec des groupes d'opposition syriens en 2012.
Royaume-Uni		Malgré son plaidoyer pour la levée de l'embargo de l'UE sur les armes, le Royaume-Uni a uniquement fourni du matériel non létal, de l'aide et de l'entraînement. Cependant, l'État n'exclut pas de fournir des armes à l'avenir.
États-Unis		La politique est de fournir des armes et des munitions à certains groupes d'opposition

Sources : SIPRI, Stratfor, New York Times, Reuters, PBS, Washington Post, Bloomberg, CNN, déclarations des États, Chinese Journal of International Law, Andalou Agency, Al Jazeera, Al Arabiya, rapports du panel d'experts des Nations unies

Limites de la méthodologie/analyse

En évaluant si les États ont une politique claire contre l'armement des belligérants, s'ils sont ambigus à cet égard ou s'ils participent activement à l'armement des parties prenantes au conflit, Oxfam a déterminé leur engagement à prévenir les violations commises à l'aide des armes et des munitions. L'analyse n'offre toutefois qu'un tableau partiel, car certaines parties utilisent les armes pour violer systématiquement les droits, tandis que certains bailleurs de fonds ont été plus prudents quant au soutien qu'ils apportent aux parties armées. Elle peut également fournir une indication du degré de soutien de la communauté internationale en faveur d'une résolution politique de la crise, même si d'autres facteurs tels que les efforts déployés sur le plan diplomatique pour reprendre le processus de Genève doivent aussi être pris en compte.

En outre, étant donné la nature secrète et souvent opaque des transferts d'armes, ajouté au fait que les États ne dévoilent que rarement leurs politiques, sans même parler de leurs pratiques, Oxfam s'est appuyée sur les rapports d'organes de presse internationaux et régionaux crédibles, tels que le *New York Times*, des organisations indépendantes réputées comme le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) ou encore des publications universitaires.

RECOMMANDATIONS

Le présent document a démontré que seulement 43,6 % du financement requis pour une intervention d'aide appropriée face à la crise en Syrie étaient disponibles, et que les États se sont uniquement engagés à offrir un refuge sûr à 37 432 des 3 millions de réfugiés enregistrés dans les pays voisins. Parallèlement, la communauté internationale n'est pas parvenue à s'entendre sur la nécessité d'interrompre les transferts d'armes et de munitions qui alimentent les violations et le conflit lui-même. Oxfam recommande ce qui suit :

1. Les bailleurs de fonds du CAD, les pays du Golfe et la Russie doivent garantir le financement approprié de l'intervention humanitaire, s'assurer que ceux qui en ont besoin peuvent accéder à cette aide, et apporter leur soutien aux États hôtes afin de répondre aux besoins humanitaires. Pour ce faire, ils doivent :
 - a.) apporter leur contribution équitable en matière de financement et veiller à ce que les engagements pris soient honorés par le biais de mécanismes souples, permettant la mise en œuvre des programmes par plusieurs acteurs, y compris les États, les Nations unies, les ONG internationales et les organisations nationales ;
 - b.) augmenter leur financement du développement dans les pays voisins, à la fois de manière bilatérale et par le biais d'institutions financières internationales, afin d'améliorer les infrastructures (système d'approvisionnement en eau, par exemple) et de soutenir les secteurs de la santé et de l'éducation pour garantir que les communautés hôtes comme les réfugiés ont bien accès aux services de base ;
 - c.) travailler avec les autorités libanaises, jordaniennes, turques et irakiennes pour s'assurer que l'intervention humanitaire et les aides économiques bénéficient à la fois aux réfugiés et aux communautés pauvres de ces pays en matière d'opportunités génératrices de revenus.
2. Tous les membres de la communauté internationale doivent s'assurer que les personnes dans le besoin peuvent accéder à la sécurité et à l'assistance et vivre dans la dignité. Plus particulièrement, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU doivent peser de tout leur poids pour garantir que tous les protagonistes du conflit en Syrie appliquent les résolutions 2139 et 2165 du Conseil de sécurité sur l'aide humanitaire.
3. Les pays voisins doivent garantir que toutes les personnes touchées par le conflit en Syrie peuvent s'enfuir, sans discrimination de nationalité, de sexe, d'affiliation politique ou autre.
4. Les pays riches et développés, en particulier les signataires de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, doivent s'engager à offrir une protection internationale effective à leur juste part de réfugiés syriens. Pour ce faire, ils doivent :
 - a.) lancer ou étendre rapidement des programmes de réinstallation par le biais de l'UNHCR et mettre en place des programmes spécifiques d'admission humanitaire pour les réfugiés syriens, en plus de s'engager à accueillir leur juste part de réfugiés d'ici fin 2014 ; cela doit s'inscrire dans un effort global visant à accroître la capacité du programme de réinstallation encadré par l'UNHCR ;

b.) baser leurs programmes de protection humanitaire et de réinstallation sur le seul critère de la vulnérabilité ;

c.) s'assurer que les personnes réinstallées ou bénéficiant d'une protection reçoivent un soutien permanent pour s'intégrer dans le pays hôte. Des services particuliers doivent être proposés aux survivants de violences sexuelles et d'autres violations des droits humains ;

d.) proposer un soutien aux États hôtes de la région, à l'UNHCR, à l'OIM et aux autres agences des Nations unies et ONG internationales pour déployer les programmes de réinstallation à plus grande échelle ;

e.) rechercher des moyens innovants pour mieux soutenir les réfugiés syriens et recourir à différents biais de résidence légale (en proposant par exemple des places à l'université, des permis de travail et le regroupement familial), tout en leur offrant une totale protection conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Cela inclut les États, tels que les pays du Golfe, qui ont les ressources nécessaires pour offrir aux Syriens une protection internationale, mais n'ont pas encore signé la Convention.

5. La communauté internationale doit faire preuve d'un engagement pratique à mettre fin aux violations du droit humanitaire international et des droits humains en Syrie, et soutenir une résolution négociée de la crise. Pour ce faire, elle doit :

a.) cesser tout transfert d'armes et de munitions vers la Syrie, y compris en imposant un embargo du Conseil de sécurité de l'ONU sur les armes ;

b.) exercer toute la pression politique possible sur ceux continuant de fournir des armes afin qu'ils cessent immédiatement les transferts, et suspendre tous les programmes de coopération militaire et de défense avec les pays approvisionnant les belligérants ;

c.) reconvoquer de toute urgence des pourparlers pour trouver une solution politique à la crise. La participation adéquate et réelle des femmes et de la société civile syrienne dans un tel processus est indispensable, conformément à la résolution 2139 du Conseil de sécurité de l'ONU.

NOTES

Sauf mention contraire, les sites Web cités ont été consultés pour la dernière fois en août 2014.

- 1 « As Syrian Refugees Develop Roots, Jordan Grows Wary », New York Times, 5 octobre 2013, http://www.nytimes.com/2013/10/06/world/middleeast/as-syrian-refugees-develop-roots-jordan-grows-wary.html?pagewanted=1&_r=0
- 2 Entretien avec le personnel d'Oxfam, octobre 2013.
- 3 Cela n'inclut pas le nombre de personnes auxquelles a été accordé le droit d'asile dans des pays limitrophes ou ailleurs, dans la mesure où les États ont des obligations spécifiques vis-à-vis des personnes arrivant sur leur territoire en demandant l'asile.
- 4 Pour plus d'informations sur l'intervention humanitaire d'Oxfam dans cette crise, reportez-vous à <http://www.oxfam.org/fr/urgences/crise-en-syrie>
- 5 Au 1^{er} septembre 2014.
- 6 PAM (2013), « Syria Crisis Response, Situation Update, 24 October–5 November », <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP%20Syria%20and%20Regional%20Situation%20Update.%2024%20Oct%20-5%20Nov%202013.pdf>
- 7 Enquête sur les moyens de subsistance des réfugiés syriens au Liban, réalisée par le Beirut Research and Innovation Center pour Oxfam, <http://www.oxfam.org/en/policy/survey-livelihoods-syrian-refugees-lebanon>
- 8 UNHCR, « Regional Refugee Response Plan, Mid-Year Update, Lebanon », p. 8, <http://www.unhcr.org/syriarrp6/midyear/docs/syria-rrp6-myu-lebanon.pdf>
- 9 Pour plus de détails sur la manière dont Oxfam a calculé la part équitable de chaque pays dans le contexte de la crise en Syrie, reportez-vous à cette analyse de fond : http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-fair-share-analysis-un-syria_appeal-17sept2013.pdf
- 10 La Banque mondiale définit les pays à hauts revenus comme ceux affichant un RNB par habitant supérieur à 12 480 dollars en 2012.
- 11 Les pays du CAD se voient attribuer 60 % des besoins totaux, contre 35 % pour les pays hors CAD (y compris les pays hôtes). 5 % ne sont pas attribués et correspondent aux autres financements, provenant notamment de pays à revenus moyens et à bas revenus hors CAD et de bailleurs de fonds privés.
- 12 Dans son calcul du montant global requis, Oxfam a inclus les appels des États libanais et jordanien communiqués lors d'une conférence de bailleurs de fonds organisée au Koweït en janvier 2014, ainsi que les derniers chiffres des appels des Nations unies. C'est pourquoi ce montant global diffère de celui publié en janvier par Oxfam.
- 13 Le financement CERF est estimé d'après le pourcentage de financement destiné au CERF provenant de chaque pays en 2012. Ce pourcentage est alors appliqué aux engagements CERF totaux pour l'intervention en Syrie pour 2014. Au 1^{er} septembre 2014, le financement CERF pour l'intervention en Syrie était de 0 dollar. Pour le détail des contributions des pays au CERF, voir <http://www.unocha.org/cerf/our-donors/funding>
- 14 La part des pays dans le financement ECHO a été calculée d'après la contribution de chaque pays membre au budget total du bureau ECHO en 2011. Les données sur les contributions de chaque pays sont disponibles sur http://ec.europa.eu/budget/figures/2011/2011_fr.cfm.
- 15 La contribution équitable combinée des pays CAD et des pays à revenus élevés hors CAD est établie à 95 % des besoins totaux. La liste de pays présentée ici ne couvre pas tous les pays inclus dans l'analyse. Par conséquent, le chiffre total est supérieur à la somme des contributions équitables des pays répertoriés.
- 16 Dans certains cas, le délai de transfert des fonds est hors de contrôle des pays donateurs, y compris à cause de dispositions contractuelles qui ne sont pas de leur fait. Par exemple, Irish Aid a transféré un financement à Oxfam Irlande pour un projet, mais l'autorisation de mise en œuvre n'a pas encore été accordée par les autorités nationales.
- 17 Le présent document ne couvre pas les contributions non affectées spécifiquement. De nombreux États, comme les Pays-Bas, versent de généreuses contributions annuelles aux Nations unies et au CICR. Toutefois, comme elles ne sont pas expressément destinées à l'intervention en Syrie, elles ne sont pas prises en compte dans cette analyse.
- 18 Banque mondiale, « Lebanon: Economic and Social Impact of the Syrian Conflict », septembre 2013, <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/LBN-ESIA%20of%20Syrian%20Conflict-%20EX%20SUMMARY%20ENGLISH.pdf>
- 19 Communication entre l'État turc et Oxfam, août 2014.
- 20 Banque mondiale, op. cit.
- 21 UNHCR, « 2014 Syria Regional Response Plan, Mid-Year Update », <http://www.unhcr.org/syriarrp6/midyear/docs/syria-rrp6-myu-strategic-overview.pdf>
- 22 Entretien réalisé par le personnel d'Oxfam, Beyrouth, Liban. Août 2014.
- 23 Membres du CAD de l'OCDE. La Russie est également incluse dans l'analyse au vu de son poids

économique, du soutien économique qu'elle apporte à l'État syrien et des liens historiques qu'elle entretient avec le pays. Le calcul de leur contribution équitable de 5 % de la population estimée de réfugiés (d'après le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés [UNHCR], 3,59 millions d'ici la fin de l'année) se base sur le RNB de chaque État. La réinstallation des réfugiés n'est encadrée par aucune norme ni directive internationale. Ce pourcentage est une mesure créée par Oxfam pour la présente note d'information.

- 24 Oxfam a calculé ce pourcentage d'après les engagements pris dans le cadre du programme de réinstallation de l'UNHCR, ainsi que d'après des informations publiques concernant les programmes d'éligibilité humanitaire. Certaines imprécisions demeurent. Par exemple, alors que les États-Unis n'ont défini aucun plafond, leur engagement reste nul. Le Royaume-Uni a indiqué vouloir inclure « plusieurs centaines » de réfugiés dans le cadre d'un programme d'éligibilité humanitaire, qu'Oxfam a interprété comme 500 réfugiés dans son tableau.
- 25 Dans certains cas, ces engagements ont déjà abouti à la réinstallation de réfugiés.
- 26 La capacité de réinstallation globale est actuellement de 80 000 réfugiés par an, voir : http://www.unhcr.fr/500e5d269.html#_ga=1.236263874.273824166.1409650952. 90 % des places de réinstallation sont fournies par trois pays (États-Unis, Canada et Australie), par le biais du programme de l'UNHCR. De nouveaux pays deviennent des pays de réinstallation (comme la Hongrie, le Japon et l'Allemagne), mais il faut du temps pour que ces hôtes développent convenablement leurs capacités à cet égard. Les programmes spécifiques d'éligibilité humanitaire ne sont pas pris en compte. Deux pays hors CAD qui se sont engagés à proposer des places de réinstallation aux réfugiés (la Hongrie et l'Uruguay) sont exclus du présent rapport.
- 27 UNHCR (2014), « Syrian Refugees in Europe: What Europe Can Do to Ensure Protection and Solidarity », 11 juillet 2014, <http://www.refworld.org/docid/53b69f574.html> D'après l'UNHCR, 123 600 Syriens ont demandé l'asile dans des « pays de l'UE élargie » (les 28 États membres, plus la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein).
- 28 E-mail de l'UNHCR daté du 8 août 2014.
- 29 « Austria expands the humanitarian admission programme from 500 to 1500 Syrian refugees », <http://www.resettlement.eu/news/austria-expands-humanitarian-admission-programme-500-1500-syrian-refugees>
- 30 Entretien réalisé par le personnel d'Oxfam, camp de réfugiés de Zaatari, Jordanie, août 2014.
- 31 Extrait du discours de Ban Ki-moon prononcé à l'Asia Society à New York le vendredi 20 juin 2014, « Crisis in Syria: Civil War, Global Threat ». Le script intégral est disponible sur le site Web de l'Asia Society : <http://asiasociety.org/blog/asia/complete-text-ban-ki-moons-address-crisis-syria-civil-war-global-threat>
- 32 Oxfam, dans le cadre de la Control Arms Coalition, plaide depuis longtemps pour des contrôles plus rigoureux des transferts d'armes qui entraînent des crises humanitaires et alimentent les violations des droits humains et du droit humanitaire international. Le 2 avril 2013, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté de manière historique le Traité sur le commerce des armes qui régule le commerce des armes et des munitions classiques.
- 33 Jonathan Saul (2014), « Russia steps up military lifeline to Syria's Assad – sources », Reuters, 17 janvier, <http://www.reuters.com/article/2014/01/17/us-syria-russia-arms-idUSBREA0G0MN20140117>
- 34 Voir par exemple « Arms Airlift to Syria Rebels Expands, With Aid From C.I.A » http://www.nytimes.com/2013/03/25/world/middleeast/arms-airlift-to-syrian-rebels-expands-with-cia-aid.html?pagewanted=all&_r=0

© Oxfam International, septembre 2014

Ce document a été rédigé par Daniel Gorevan. Oxfam remercie Abigael Baldoumas, Joelle Bassoul, Martin Butcher, Steph Cousins, Camilla Jelbart-Mosse, Alexandra Saieh, Karl Schembri, Nicolas Seely et autres collègues de la confédération Oxfam pour leur aide. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org.

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. E-mail
policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-703-0 en septembre 2014.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam India (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam New Zealand (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

www.oxfam.org



OXFAM